

espère que la nomination d'agents et la libéralité du Parlement seront très bénéfiques à cet égard. Le chemin de fer Canadien du Pacifique va beaucoup aider le pays dans ce sens. En ce qui concerne les statistiques, la mesure prévue (un bureau des statistiques) est assurément nécessaire, et sera certainement bénéfique. Pour ce qui est de la loi électorale promise dans le Discours du Trône, il estime que les événements des derniers jours montrent à quel point une telle mesure est nécessaire, et ce n'est pas trop tôt. Il accueille favorablement la promesse de lois concernant les marchands, le transport maritime, le sauvetage et le pilotage, et il est certain que le gouvernement doit être encouragé sans réserve à mettre en œuvre les mesures qu'il a promis d'appuyer.

Il parle ensuite du regretté ministre des Finances en termes très élogieux, qui sont accueillis par la Chambre avec de grandes acclamations. Il ne semble pas craindre pour l'avenir du Canada. Ses ressources sont en train d'être développées; ses travaux publics s'intensifient; la paix règne, les libertés civiles et religieuses sont exercées dans une mesure qui ferait l'envie de la nation la plus fière, et le Canada a tout ce qu'il faut pour rendre un pays prospère et sa population intègre. Il fait remarquer, en français, qu'il se proposait de reprendre son discours dans cette langue, mais il n'y est pas encore tout à fait habitué; de plus, il est un peu fatigué après son récent voyage, et par conséquent, il demande l'indulgence de la Chambre. Ultérieurement, il aurait peut-être l'occasion de s'adresser à la Chambre en français. (*Acclamations.*) Il se rassoit sous les acclamations.

M. PALMER se lève pour appuyer le discours, et bien qu'il ne puisse ajouter grand-chose à ce qui a été dit par son prédécesseur, il vient néanmoins d'une autre province et voudrait dire quelques mots. Même s'il n'a pas l'éloquence et la poésie des ressortissants de la Nouvelle-Écosse, en tant que représentant du Nouveau-Brunswick, il n'a pas son pareil en ce qui concerne la loyauté et l'amour du régime britannique, et il est fier de déclarer que tout homme de sa province qui préconiserait une rupture quelconque avec la mère patrie se heurterait à la désapprobation générale. Il approuve entièrement les observations faites par le proposant de l'adresse en ce qui concerne notre Gouverneur et son épouse.

Il parle ensuite du chemin de fer du Pacifique, félicitant le gouvernement pour son succès dans ce domaine. Il connaît entièrement la valeur de l'argent, et il tiendra le gouvernement strictement responsable de la dépense des fonds publics; toutefois, l'argent ne vaut rien à moins qu'on ne l'utilise pour développer les ressources du pays.

Pour ce qui est de l'amélioration des canaux, il est heureux que le gouvernement propose d'améliorer les canaux de la Puissance sans en imposer le fardeau à la population. Dans le cas des canaux de l'Ouest, il serait honteux de son ignorance de la question s'il n'avait pas constaté que ses collègues de l'Ouest étaient tout aussi ignorants en ce qui concerne les besoins des provinces maritimes. Il insiste sur l'importance et la nécessité du canal de la baie Verte, décrit les obstacles au commerce découlant de l'inexistence de ce canal, et il est convaincu qu'aucun travail public n'a de retombées

plus importantes. Sans aucun doute, des erreurs ont été commises par le passé dans le domaine des travaux publics, mais il espère que l'on fera très attention à l'avenir.

Il n'a plus rien à ajouter. Le discours du trône semble avoir été conçu de façon à en assurer l'adoption, et à son avis, il est très remarquable, non pas pour ce qu'il a mentionné, mais pour ce qu'il n'a pas mentionné.

M. RYMAL : Oui. Nous en avons besoin.

M. PALMER évoque ensuite les doléances du Nouveau-Brunswick, et déclare sa ferme conviction que le gouvernement est le seul espoir de la province, car il a examiné attentivement les discours prononcés en Ontario pendant l'élection, et chaque fois que les revendications du Nouveau-Brunswick ont été mentionnées favorablement, elles l'ont été par un partisan du gouvernement. Compte tenu de cette situation, il estime que les représentants du Nouveau-Brunswick doivent remercier le gouvernement de n'avoir pas mentionné cette question dans le Discours, car toute proposition gouvernementale se heurtera certainement au refus des députés d'en face. Il veut simplement pouvoir faire appel à l'esprit de justice de la Chambre. En conséquence il remercie le gouvernement de ne pas avoir inclus cette question dans son discours.

Il évoque de nouveau la question des liens avec l'Angleterre qui, croit-il, ne sont mis en doute par personne dans cette Chambre. Il reprend son siège sous les applaudissements.

L'hon. M. MACKENZIE est certain que tous les députés sont heureux d'accueillir les deux messieurs qui viennent de s'adresser à la Chambre. Ils les ont tous écoutés avec plaisir. Ils sont tous sincèrement heureux d'accueillir le nouveau Gouverneur-Général en la personne de lord Dufferin et il leur semble presque superflu de répéter à Son Excellence, homme d'État des plus expérimentés, qu'ils ont toujours reconnu à chaque Gouverneur britannique, représentant Sa Majesté, le pouvoir qui lui revient de droit et que lui-même continuera toujours sans aucun doute à reconnaître en eux, ce corps constitutionnel sur lequel il vient régner en place et lieu de la Reine.

Contrairement aux parrains de l'Adresse qui ont jugé bon de s'étendre longuement sur leur loyauté envers le trône britannique, il (l'hon. M. Mackenzie) s'en abstient car il estime que c'est une chose pratiquement entendue et qu'il est inutile de rappeler sans cesse cette chose admise par tous.

À propos du Discours, il a quelques petites critiques à émettre concernant certaines déclarations qui viennent d'être faites. Il convient tout à fait, comme l'a fait remarquer le dernier orateur, que les résolutions ont été rédigées de manière à n'engager aucun membre de cette Chambre sur une politique arrêtée concernant un des sujets évoqués dans le Discours. C'est conforme à la tradition, mais il n'est pas disposé à entériner son interprétation de l'état actuel des affaires de la nation.

On leur demande de se réjouir de la prospérité de la nation. Bien